

Évolution et transformation d'une institution

James Lambert

Number 72, Winter 2003

L'Université Laval : phare du fait français d'Amérique

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/7423ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Éditions Cap-aux-Diamants inc.

ISSN

0829-7983 (print)

1923-0923 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Lambert, J. (2003). Évolution et transformation d'une institution. *Cap-aux-Diamants*, (72), 10–14.

ÉVOLUTION ET TRANSFORMATION D'UNE INSTITUTION

PAR JAMES LAMBERT

Depuis sa fondation, en 1852, l'Université Laval est un microcosme de la société québécoise. Les changements majeurs survenus au sein de l'université nous renvoient l'image de la société civile et politique. On peut ainsi dire que l'Université Laval est passée :

- d'une institution religieuse financée et dirigée par l'Église catholique à une organisation laïque financée et dirigée par des représentants de la société publique et privée;
- d'une institution simple dans laquelle priment les relations personnelles à une organisation complexe et bureaucratique;
- d'une tradition européenne à une perspective nord-américaine;
- d'un organisme provincial à une organisation aux visées internationales;
- d'une institution offrant une formation humaniste réservée à une élite sociale à une organisation ouverte, orientée vers le développement et la transmission du savoir appliqué.

En constante interaction avec la société, enracinée dans ses valeurs et ses préoccupations, tout en les critiquant afin de préparer le changement, l'Université Laval illustre le développement de la société québécoise, autant dans sa mission que dans son administration et jusque dans sa physionomie. Une lecture de son histoire en trois grandes périodes démontre ce «fonctionnement cybernétique», selon l'expression de l'historien de l'Université, Jean Hamelin.

FONDATION ET CONSOLIDATION, 1852-1919

La fondation de l'Université Laval témoigne de la nature de la société francophone du Bas-Canada au milieu du XIX^e siècle. Ce projet est l'œuvre de l'Église catholique pour ce qui est du fond, et du gouvernement britannique pour ce qui est de la forme. À cette époque, l'Église est la plus puissante institution sociale et détient le quasi-monopole de l'enseignement tandis que le gouvernement britannique, le pouvoir impérial, peut seul autoriser l'université à délivrer des diplômes.

■
L'École supérieure de chimie sur le boulevard de l'Entente. (*Le Naturaliste canadien*, vol. 73, n^o 9-10 (1946); p. 236).



Pour M^{re} Ignace Bourget, évêque de Montréal, à l'origine de ce projet, la nouvelle université doit assurer «le haut enseignement de la religion» en opposition, à Montréal, à la protestante et anglophone McGill University et au libéral et francophone Institut canadien. À Québec, ces menaces paraissent moins immédiates, mais personne ne veut voir le remuant et ultramontain M^{re} Bourget créer sa propre université. C'est donc le Séminaire de Québec qui fonde une université catholique autorisée par une charte royale, signée de la reine Victoria le 8 décembre 1852 – jour de l'Immaculée Conception – à affilier les collèges et les séminaires de Montréal (et d'ailleurs dans la province) afin de délivrer des diplômes universitaires. Le Séminaire de Québec seul finance et dirige l'université, bien que, au début du XX^e siècle, celle-ci se résigne à chercher un financement extérieur limité.

Le Bas-Canada, en 1852, est tourné vers l'Europe. Politiquement, il est une colonie de la Grande-Bretagne; du point de vue ecclésiastique, il relève directement de Rome; culturellement, il a la nostalgie de la France. À l'Université Laval, l'enseignement est organisé, selon la tradition européenne, en quatre facultés, à savoir, la théologie, le droit, la médecine et les arts; de plus, les meilleurs étudiants, pressentis comme futurs professeurs, sont envoyés parfaire leur formation dans les universités catholiques d'Europe. Comme en Europe, cet enseignement cherche à inculquer aux étudiants la «haute culture philosophique, littéraire et scientifique», selon un professeur approbateur, Louis-Adolphe Pâquet. Ainsi, l'université publie une revue littéraire et scientifique, *Le Canada français*, et les professeurs vulgarisent le savoir en publiant des ouvrages accessibles à tous, et en donnant des cours publics ainsi que des conférences. L'université rejoint également le public bourgeois par le biais de ses musées scientifiques ainsi que par des événements culturels, par exemple des soirées littéraires et musicales.

L'emplacement même de l'Université Laval reflète la société du Bas-Canada; en effet le Séminaire de Québec fait ériger le bâtiment dans son enceinte, à l'ombre du clocher de la cathédrale Notre-Dame, à l'intérieur des murs du Vieux-Québec.

Vers la fin de cette période, l'université s'engage dans l'enseignement supérieur technique. Par exemple, l'École forestière est fondée en 1910 par le gouvernement provincial et affiliée à la Faculté des arts, et, deux ans plus tard, l'École d'agriculture de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, établie depuis 1859, est affiliée

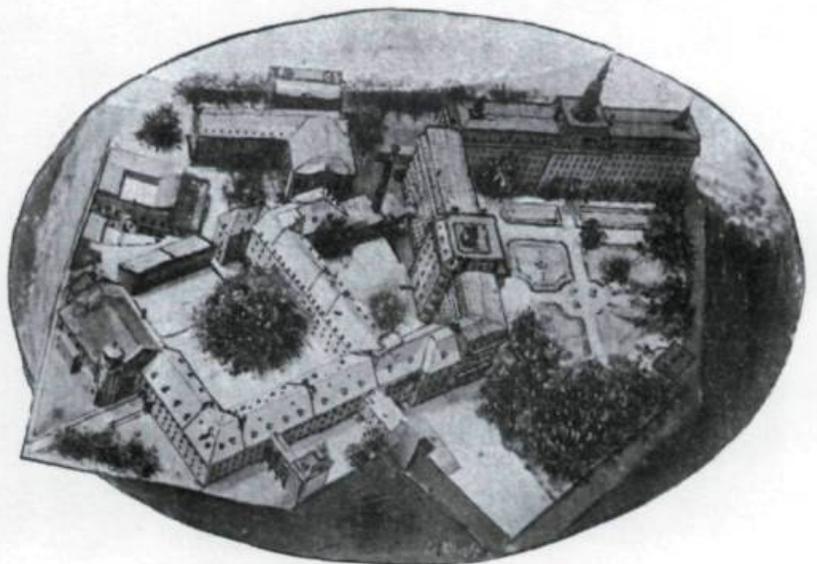
à la même faculté. Ces affiliations ont pour objet d'appuyer l'économie traditionnelle de la province basée sur l'exploitation des ressources premières. Cependant, en même temps, elles ouvrent la voie au changement, car l'enseignement supérieur technique opère une brèche dans l'enseignement traditionnel humaniste, vanté par Pâquet. Un petit pas amènera l'université à offrir une formation supérieure en sciences appliquées, condition essentielle au développement d'une économie industrielle nationale. De plus, la diversité de l'enseignement, dépassant les moyens financiers du Séminaire de Québec, l'Église se voit dans l'obligation de chercher un appui financier auprès du grand public; une brèche est opérée aussi dans le monopole du financement de l'université.

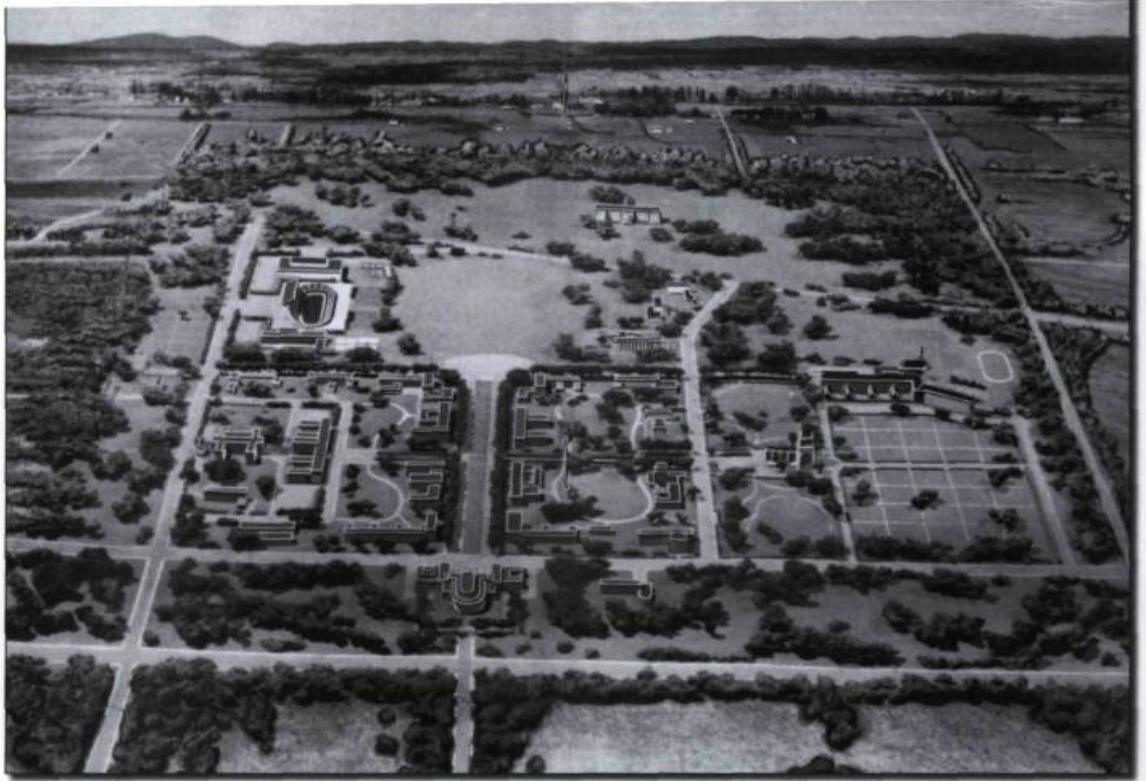
EXPANSION ET MODERNITÉ, 1920-1967

La Première Guerre mondiale provoque partout dans le monde occidental, y compris dans la province de Québec, une accélération du développement des sciences et des technologies amorcée à la fin du XIX^e siècle. Tout comme la province, l'Université Laval évoluera du traditionalisme vers la modernité, dans son cas par la croissance, la laïcisation et la démocratisation. Les attaches européennes se délient; l'Université Laval embrasse l'Amérique.

Jusqu'à la Première Guerre mondiale, l'enseignement est la seule mission de l'université. À partir de 1920, celle-ci se donne une seconde mission, la recherche, à la fois comme base de l'enseignement et comme moteur du développement économique et social dans une société qui, de plus en plus, délaisse les professions traditionnelles pour celles de

■ Le Séminaire et l'université. Gravure publiée dans *l'Annuaire de l'Université Laval* pour l'année académique 1906-1907. Québec, *L'Événement*, 1906. (Archives de l'Université Laval).





Plan de la nouvelle cité universitaire à Sainte-Foy, près de Québec. «L'Université Laval au service de la nation». (Archives de l'Université Laval).

l'industrie, et l'Église pour l'État. Un changement profond dans la mission sociale de l'université en résulte : elle forme moins les personnes que les individus; moins une élite professionnelle qu'une élite scientifique et technique.

Le changement vient surtout des sciences appliquées et des sciences sociales, enseignées initialement à l'intérieur d'une Faculté des arts tiraillée entre sa fidélité aux traditions et l'adoption de nouvelles tendances. En 1920, l'université crée l'École supérieure de chimie. Encore soucieuse de son caractère catholique, elle se tourne vers l'Europe catholique pour l'engagement de chercheurs et no-

tamment vers l'Université de Fribourg. Un de ces professeurs-chercheurs, Joseph Risi, engagé en 1925, s'efforcera pendant près de 50 ans de renforcer les liens entre l'Université Laval et la province. Ainsi, les recherches de Risi sont-elles basées sur le développement des produits forestiers provinciaux. Risi et ses collègues européens, notamment l'Italien Franco Rasetti, physicien réputé qui séjourne à l'Université Laval de 1939 à 1947, forment la première génération de scientifiques canadiens-français, capables d'assurer la relève scientifique et professorale de la nouvelle Faculté des sciences, créée en 1937.

Le changement vient également des sciences sociales, bien que différemment. En effet, durant les années 1930, l'enseignement s'effectue d'abord au sein de celui de l'Église, puis s'en éloigne à l'époque même où la société provinciale commence à remettre en question sa relation étroite avec l'Église catholique. En 1943, l'université transforme l'École des sciences sociales en faculté sous l'impulsion d'un prêtre dominicain, le père Georges-Henri Lévesque. Cependant, le père Lévesque renverse les traditions en cherchant à placer l'action sociale de l'Église sous le signe de la modernité. Sans renier les fondements moraux et normatifs du thomisme romain prédominant à l'université, la Faculté des sciences sociales met l'accent sur la recherche scientifique en établissant des liens avec des universités nord-américaines. La faculté forme ainsi une partie significative des universitaires et des chefs de file qui seront à l'origine de la Révolution tranquille et de la pensée sociopolitique qui fera de l'État, et



Travaux d'aménagement du nouveau campus près du pavillon érigé en 1946 pour loger la Faculté d'arpentage et de génie forestier. Photographie de E. Nesbitt, vers 1950. (Archives de l'Université Laval).



Le père Georges-Henri Lévesque, o.p., doyen de la Faculté des sciences sociales, politiques et économiques, 1944-1945. (Archives de l'Université Laval).

non de l'Église, le moteur du développement du Québec moderne. En même temps, par son programme d'éducation sociale et populaire, la faculté s'ouvre aux différentes couches sociales de la société et porte ainsi la connaissance au peuple, renforçant par là même les bases de la démocratie.

Les facultés des sciences et des sciences sociales se structurent également à l'américaine en créant des départements disciplinaires. Les liens traditionnels avec l'Europe seront maintenus plus longtemps au sein de la Faculté des arts et de la Faculté des lettres (créée en même temps que la Faculté des sciences, en 1937); elles créent des écoles et des instituts à l'europpéenne et continuent d'envoyer leurs étudiants poursuivre leur formation en Europe et de recruter des professeurs européens.

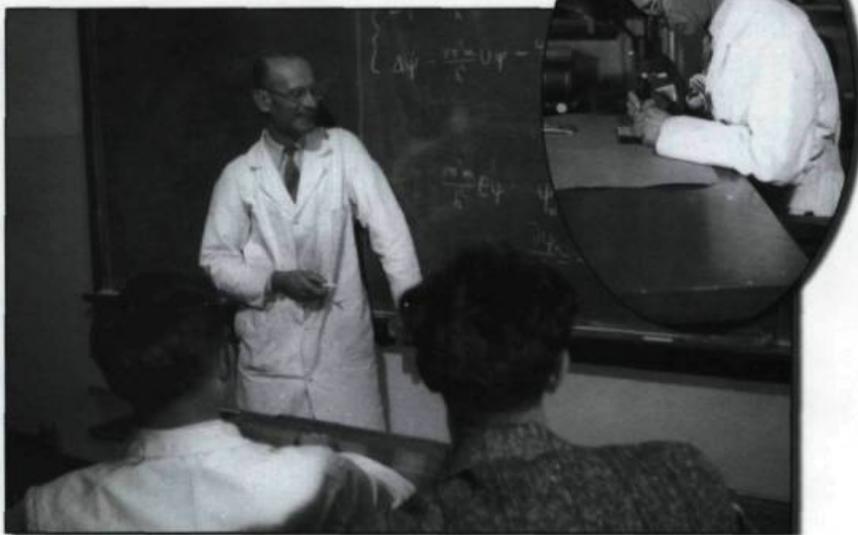
Le changement s'accélère après la Deuxième Guerre mondiale, dans la province comme à l'université. La fondation, en 1952, de la Faculté de commerce signale l'importance grandissante du monde des affaires et de l'administration dans la société. Mais cette autre transition vers un Québec moderne se fait à l'intérieur d'un cadre traditionnel catholique, car la faculté est fondée par les Frères des Écoles chrétiennes. Enfin, une autre fondation est particulièrement significative, celle en 1965 de la Faculté des sciences de l'éducation, au moment même où l'Église perd son monopole quant à l'éducation des francophones. En même temps, par

la fondation de nouvelles facultés, l'université accroît, renforce et modernise l'enseignement scientifique dans des secteurs traditionnels, telles la foresterie et l'agriculture.

La diversité de l'enseignement et l'introduction de la recherche, associées à une population étudiante croissante, reflet de la démocratisation de l'enseignement, nécessitent une expansion physique de l'université qui, elle aussi, bouscule les traditions. Dès 1925, l'université sort de l'enceinte du Séminaire de Québec et des murs du Vieux-Québec. Boulevard de l'Entente, en banlieue ouest de Québec, émergent alors de nouveaux bâtiments, plus adaptés aux besoins de la recherche scientifique. Mais cela ne sera qu'un arrêt sur la route vers un site encore plus à l'ouest, dans la banlieue à Sainte-Foy. Là, à partir de 1948, un nouveau campus constitue le plus important chantier de construction dans un mouvement d'expansion urbaine rapide à l'américaine. Un professeur d'urbanisme à l'université, Jean Cimon, le décrit comme un «festin royal pour le bulldozer», destructeur de l'environnement et, référence aux traditions oblige, colonialiste par son inspiration du classicisme français du XVIII^e siècle. L'architecte du plan directeur du site, Édouard Fiset, qualifie Cimon de nostalgique romantique et affirme, pour sa part, viser le fonctionnel et l'efficace puisque, entre autres, le campus doit recevoir 15 000 étudiants et «sera sillonné, à l'exemple des universités américaines, par des centaines de voitures». Quant à «l'expression» du campus, affirme-t-il, elle «a ses racines dans une culture qui est à la base de notre enseignement universitaire.»

Les changements coûtent cher; aussi l'université doit-elle simultanément chercher des subventions gouvernementales et solliciter des souscriptions publiques. Des campagnes

Franco Rasetti dans une classe et dans son laboratoire du Département de physique, le 6 octobre 1947. (Archives personnelles de René Bureau).



de souscription sont lancées en 1920 et en 1948. Pour justifier l'appel aux fonds publics et privés, l'université souligne sa contribution au développement de la société. En 1920, une annonce de journal proclame «LAVAL LE REMPART DE NOTRE NATIONALITÉ», rappel du rôle traditionnel protecteur de l'université; mais une autre annonce, intitulée «À une époque nouvelle correspondent des besoins nouveaux», affirme un rôle de moteur de changement. Et, en 1948, une affiche intitulée «Le Progrès n'attend pas!» dit, «L'Université Laval forme des chefs d'industries, des ingénieurs, des hommes d'affaires indispensables à notre développement [...]»

RÉFORME ET INTERNATIONALISATION, 1968-

Dans cette troisième période, l'Université ajoute explicitement aux deux missions existantes, l'enseignement du savoir et la recherche nécessaire au développement de ce savoir, une troisième mission, jusque-là implicite, la mise à la disposition de la société de ce savoir. De plus en plus dépendante du gouvernement d'abord, du secteur privé ensuite quant à son financement, l'Université Laval justifie son existence en démontrant sa rentabilité pour la société. Comme l'a remarqué Jean Hamelin : «Jadis productrice d'une élite, l'Université Laval est devenue une grande productrice de connaissances et de main-d'œuvre, un incubateur d'entreprises, un élément clé dans le maillage des équipes de recherche et des entreprises, le point d'appui d'une région qui s'ouvre sur le monde.» Mais la diversification de l'enseignement sape l'unité du savoir, poursuit-il, et le rapport direct avec le développement économique rend la recherche «plus utilitaire que compréhensive» et transforme «les savants et les penseurs en scientifiques, en experts et en promoteurs de recherche soumis à une vive concurrence».

■
Groupe de professeurs américains à l'ATAF. Photographie André Barrette. (Archives de l'Université Laval).



En outre, en enseignement et en recherche, la mondialisation exige des changements afin de permettre aux diplômés de trouver leur place dans un marché de l'emploi à l'échelle de la planète. La population et l'administration de l'université évoluent en osmose avec les changements sociaux. La démocratisation de l'accès au savoir a pour conséquence une croissance exponentielle de la population étudiante. L'arrivée en grand nombre des femmes provoque une plus grande équité dans le fonctionnement institutionnel en réponse au rapport, *L'Université Laval au féminin* (1980). En retour, l'université offre aux femmes une formation supérieure leur permettant d'accéder à des postes de pouvoir. En outre, aux prises avec la nécessité pour la population québécoise de se recycler et de se perfectionner régulièrement, l'Université Laval s'ouvre aux étudiants plus âgés.

La constitution, l'administration et les structures de l'université cherchent à marcher de pair avec les changements sociaux. En 1968, *Un projet de réforme pour l'Université Laval* initie une longue série de réformes qui visent à minimiser les effets néfastes des changements et à anticiper les réformes nécessaires pour répondre aux exigences de la société. L'ampleur de ces changements pousse l'université à remplacer la charte royale par une constitution davantage en adéquation avec la nouvelle société québécoise : elle est d'ailleurs adoptée par l'Assemblée nationale le 8 décembre 1970 et promulguée l'été suivant. La nature laïque de l'université y est exprimée et la population étudiante fait dorénavant partie intégrante de la notion de communauté universitaire. Enfin, en 1991, dans un geste visant à consacrer son ouverture vers la société, l'université réforme une nouvelle fois sa constitution en créant une direction bicéphale, comprenant un conseil d'administration, dans laquelle la majorité des sièges est occupée par des représentants de la société.

Ce faisant, toutefois, l'université ne fait que répéter ce qu'elle a toujours fait depuis 1852 : grâce à son enracinement, répondre, d'abord, par son enseignement aux besoins de la formation d'individus en tant que personnes ou main-d'œuvre, ensuite, par sa recherche, répondre aux besoins socioéconomiques; enfin, grâce à son autonomie conjuguée à son sens critique, mettre son enseignement et sa recherche au service du développement de la société. ♦

■
James Lambert est archiviste à la Division des archives de l'Université Laval.